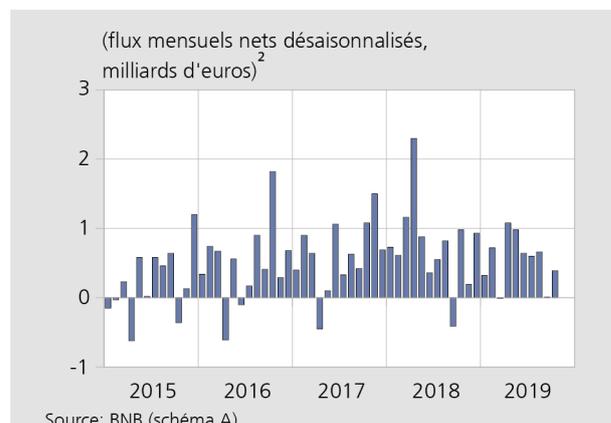
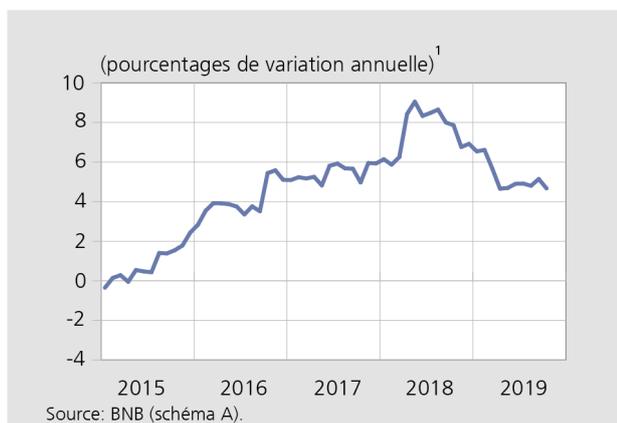


Liens: [observatoire du crédit](#)

Octobre 2019

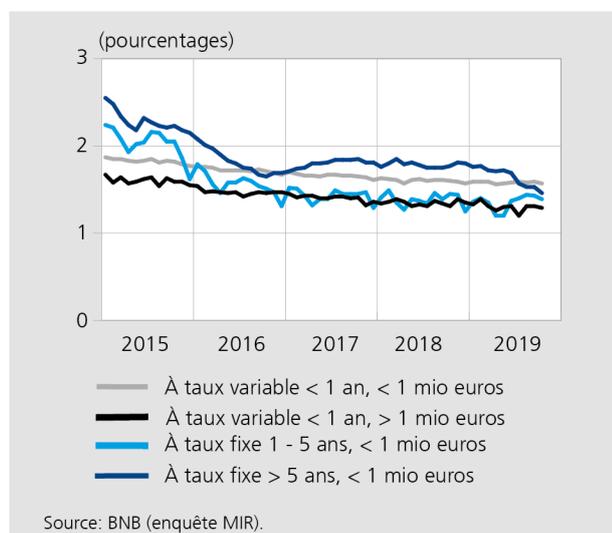
CRÉDITS ACCORDÉS AUX SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES PAR LES BANQUES RÉSIDENTES



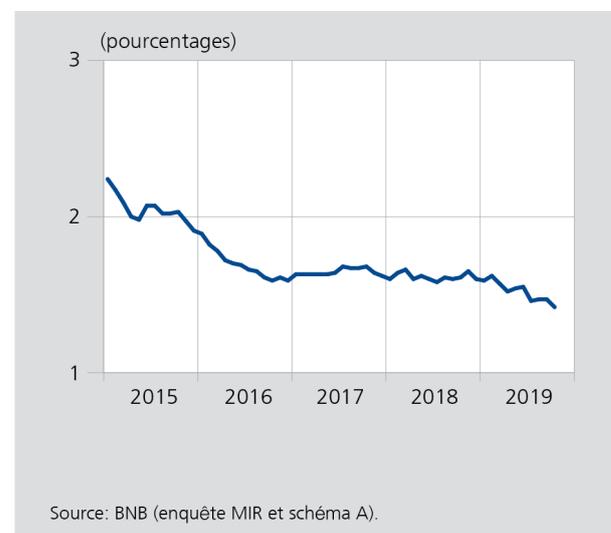
Le taux de variation à un an d'écart des crédits alloués par les banques résidentes aux sociétés non financières s'est replié en octobre, ressortant à 4,7 %, contre 5,1 % le mois précédent, sous l'impulsion des crédits à court terme. Le taux de variation des prêts d'une durée de moins d'un an est tombé de 3,7 % en septembre à 2,2 % en octobre, tandis que celui des emprunts d'une durée d'un à cinq ans a à peine varié (-0,5 % en octobre, contre -0,4 %). Enfin, le taux de croissance annuelle des crédits à long terme est lui aussi resté quasiment inchangé, à 6,9 % (contre 7,0 % le mois précédent). Sur la base des données désaisonnalisées, le volume des nouveaux crédits octroyés en octobre a excédé celui des remboursements de 0,4 milliard d'euros.

La moyenne des taux d'intérêt sur les nouveaux crédits aux entreprises a diminué en octobre, revenant à 1,42 % (-5 points de base par rapport au mois précédent). Cette baisse a concerné l'ensemble des catégories. Les taux sur les crédits à court terme (dont la fixation initiale du taux est inférieure à un an) de plus et de moins d'un million d'euros se sont contractés de 2 points de base chacun, à, respectivement, 1,29 % et 1,57 %. Celui sur les crédits à long terme (dont la fixation initiale du taux est supérieure à cinq ans) a pointé à 1,46 % (-7 points de base). Enfin, le taux sur les emprunts à moyen terme (dont la fixation initiale du taux est comprise entre un et cinq ans) s'est établi à 1,39 % (-4 points de base).

TAUX D'INTÉRÊT SUR LES NOUVEAUX CRÉDITS



TAUX MOYEN PONDÉRÉ³



1 Calculés comme le rapport des flux cumulés nets des douze derniers mois à l'encours des crédits du mois correspondant de l'année précédente. Cette définition n'inclut pas les reclassifications et révisions éventuelles de l'encours.
 2 Les flux mensuels nets correspondent aux montants des nouveaux prêts octroyés dont on déduit la valeur des remboursements.
 3 Taux moyen pondéré appliqué par les banques belges aux nouveaux crédits aux entreprises. La pondération est basée sur les encours des différents types de crédits.